





DIJON CÉRÉALES DESSINE SON FUTUR AUTOUR DE LA PERFORMANCE DE SES ADHÉRENTS

Longvic, le 29 septembre 2020

Le groupe Dijon Céréales, son Conseil d'Administration et son équipe de Direction, ont initié en juin 2020 une réflexion autour d'un **Plan Stratégique 2020/2025 du groupe coopératif côte-d'orien**, membre de l'Alliance BFC (Dijon Céréales, Bourgogne du Sud, Terre Comtoise).

Cette étape est la suite logique d'une première phase de réorganisation générale, initiée dans le groupe Dijon Céréales depuis 2 ans et qui a porté ses fruits notamment dans le secteur des boulangeries et de la meunerie. « Cette phase amont de repositionnement stratégique du Groupe, de redéfinition des priorités et de réaffirmation des valeurs fondatrices, a permis d'entrer aujourd'hui dans une phase de projection et d'action à court-terme » explique Marc Patriat, président de Dijon Céréales.

RÉORGANISER D'ABORD, DÉVELOPPER MAINTENANT

Le second volet s'incarne dans un plan d'adaptation, d'économie et de développement baptisé « DEMAIN » (pour Développement, Économie, Mutualisation, Adaptation, Innovation et Nouvelle génération), autour duquel une centaine de collaborateurs du groupe sont impliqués depuis maintenant trois mois.

« Ce plan stratégique ambitieux prépare le Groupe à horizon 5-10 ans à travers huit axes de travail majeurs ». Il est à la hauteur du changement que nous devons amorcer pour maintenir et développer l'agriculture en région Bourgogne-Franche-Comté. À ce titre il est complémentaire du projet agricole coopératif porté par l'Alliance BFC », précise Christophe Richardot, directeur général de Dijon Céréales.



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

DEMAIN INCARNE UNE DYNAMIQUE POSITIVE DANS UN CONTEXTE COMPLIQUÉ

Le contexte compliqué pour l'agriculture (moisson 2020 illustrant encore une fois les dégâts du changement climatique sur un large secteur de la coopérative en terres superficielles, réforme des coopératives avec les 3R et désormais la séparation conseil & vente...) s'inscrit forcément en toile de fond du plan DEMAIN.

Mais celui-ci entend surtout porter une dynamique positive pour la coopérative et ses agriculteurs. « Les Solutions Adhérents, qui sont notre raison d'être, sont au cœur de DEMAIN. Notre plan est au service de la performance et de la pérennité des exploitations agricoles, à travers aussi la compétitivité et la modernité de la coopérative. Dans ce sens, nous ne nous interdisons aucune piste, nous avançons l'esprit ouvert », ajoute Christophe Richardot. Dans une enquête retour d'expérience réalisée autour de la crise de la Covid-19 au sein du groupe, 93% des collaborateurs ont estimé que leur métier devait s'adapter dans les années à venir. DEMAIN s'appuie aussi sur ce ressort.

PROJECTION ET LEVIERS DE PERFORMANCE

Les groupes de travail (une centaine de collaborateurs impliqués dans plus de 80 ateliers) ont rendu leur première copie à la mi-septembre, démontrant la richesse disponible en termes de projection...mais aussi et surtout d'ambition à concrétiser. « Le panorama des solutions abordées par les commissions du projet DEMAIN est large mais les leviers de performance sont concrets », commente Marc Patriat.

identifiées:

- · économies de frais généraux ;
- · nouvelle approche du recrutement et montée en compétence des futurs cadres ;
- · prégnance du digital sur les métiers concrétisée par la mise en route prochaine du e-commerce ou l'accélération de la dématérialisation :
- optimisation de la logistique et des infrastructures :

- Les actions majeures à mener ont été · accompagnement à la haute-valeur environnementale des exploitations :
 - · offres de services densifiées ;
 - · accélération de la R&D en agronomie pour faire face au changement climatique;
 - · développement des nouvelles filières de production et **nouvelles cultures**, pourquoi pas exotiques;
 - · contribution à la **transition énergétique** avec des projets d'unité collective **méthanisation** qui avancent, demain l'agrivoltaïsme.

La feuille de route est tracée, le Conseil d'Administration et l'équipe de Direction visent une réalisation prioritairement à court et moyen-terme.

UN PLAN DE DÉPART VOLONTAIRE

La mutation de Dijon Céréales s'appuie aussi sur un plan de départ volontaire (dans le cadre d'un accord de rupture conventionnelle collective conclu avec le Comité Social d'Entreprise) qui se met place au sein de la coopérative. « Il s'agit d'adapter les besoins en personnel de la coop au vu des échéances à venir, en accompagnant de façon individuelle des projets personnels d'évolution professionnelle ou de fin de carrière. Une cellule dédiée, pilotée par la DRH, se met en place pour identifier les candidats et réussir cette transition personnelle et collective » précise le directeur général.

CONTACT PRESSE

Agence Vingt-Quatre

Aziliz PRODOMME

Tél: 06 35 83 31 84 / aziliz@vingt-quatre.fr

Karen BORNAGHI

Tél: 06 29 90 94 93 / karen@vingt-quatre.fr